

AVIS DE PROCÉDURE ADAPTÉE



DÉPARTEMENT DE PUBLICATION : 06
TRAVAU

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil général des Alpes-Maritimes. Correspondant : M. le président du Conseil général des Alpes-Maritimes, direction générale adjointe pour les ressources et les moyens - direction des finances, de l'achat et de la commande publique - service des marchés - cadam - 147 Bd du Mercantour - tour Jean Moulin - bureau 604 B.P. 3007 - (du lundi au vendredi, de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h30) 06201 Nice Cedex 3. Tél. : 04-97-18-63- 68 télécopieur : 04-97-04-29-89 adresse internet : <https://www.e-marches06.fr>. Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs. Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : Espace Laure Ecard à Nice - Réfection des étanchéités des terrasses jardins. Type de marché de travaux : exécution. Lieu d'exécution : Espace Laure Ecard à Nice

Caractéristiques principales : L'opération consiste en la réfection des étanchéités des terrasses jardins à l'espace Laure Ecard à Nice Refus des variantes.

Prestations divisées en lots : oui.
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots.

Cautionnement et garanties exigées : l'avance ne pourra être versée qu'après constitution de la garantie à première demande à hauteur du montant de l'avance prévue à l'article 89 du Code des marchés publics. Cette garantie à première demande ne peut pas être remplacée par une caution personnelle et solidaire. Chaque paiement fera l'objet d'une retenue de garantie au taux de 5,00 % dans les conditions prévues aux articles 101, 102 et 103 du Code des marchés publics. La retenue de garantie peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande, dans les conditions prévues à l'article 102 du Code des marchés publics. Le remplacement de la retenue de garantie par une caution personnelle et solidaire n'est pas autorisé.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou

références aux textes qui les réglementent : le règlement s'effectuera par mandat administratif suivi d'un virement. Selon les règles de la comptabilité publique et dans les délais réglementaires (délai global de paiement de 30 jours conformément aux dispositions de l'article 98 du Code des marchés publics). Le financement s'effectuera sur le budget départemental et sur les ressources propres du Département.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas d'attribution du marché à un groupement d'opérateurs économiques, la forme imposée sera celle du groupement solidaire. L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : non. Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation - Situation juridique - références requises : - lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants ou imprimé Dc1, datée et signée - déclaration sur l'honneur datée et signée par laquelle le candidat ateste ne pas entrer dans les cas d'une interdiction de soumission visée aux articles 8 et 38 de l'ordonnance no 2005-649 en date du 06.06.2005 et à l'article 29 de la loi no 2005-102 en date du 11.02.2005 conformément aux dernières versions en vigueur ou rubrique F1 de l'imprimé Dc1. - pouvoir de la personne habilitée à engager la société et justificatif de pouvoir ou rubrique C1 de l'imprimé Dc2 et annexe visée - déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement de l'imprimé Dc2 rubriques a, b et C.

Capacité économique et financière - références requises : - Si le candidat est un redressement judiciaire, copie du jugement ou des jugements prononcés à cet effet ou rubrique D2 de l'imprimé Dc2 - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global des trois derniers exercices disponibles ou rubrique D1 de l'imprimé Dc2. Capacité économique et financière - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : pas de niveau minimal

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature. - déclaration indiquant les effectifs moyens annuels pour l'année en cours
- liste des principaux travaux exécutés au cours des trois dernières années appuyée d'attestations de bonne

exécution pour les travaux les plus importants, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution, et s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - certificat de qualification professionnelle demandé : pas de qualification exigée - Lot 2 : Qualibat 3212 - Etanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (technicité confirmée) ou équivalent.

Référence professionnelle et capacité technique - Niveau(x) spécifique(s) minimal (aux) exigé(s) : les entreprises devront posséder le certificat de qualification professionnelle suivant ou équivalent :

Pour le Lot 1 : pas de qualification exigée

Pour le Lot 2 : Qualibat 3212 - Etanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (technicité confirmée) ou équivalent.

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- le prix : 70 % ;
- la valeur technique : 30 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 21 avril 2015, à 15h30

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements - Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 15S0063.

Renseignements complémentaires : le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après.

Le délai d'exécution des prestations est fixé par le pouvoir adjudicateur dans les conditions ci-après.

Le délai d'exécution des prestations court à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage des travaux et est fixé comme suit :

Lot 1 : 4 mois
Lot 2 : 4 mois

Il est prévu une période de préparation d'une durée de 1 mois, incluse dans le délai d'exécution de 4 mois.

Modalités d'ouverture des offres : séance non publique Retrait du DCE jusqu'à la date limite de remise des offres fixée ci-dessus. Retrait gratuit sur demande écrite ou sur place à l'adresse et aux horaires indiqués au point de contact. - Par téléchargement à l'adresse suivante :

<https://www.e-marches06.fr>

Conditions de remise des candidatures et des offres : Les candidatures et les offres peuvent être remises sur support papier ou sur support physique électronique par lettre recommandée avec AR ou déposées sur place contre récépissé à l'adresse et aux horaires indiqués au point de contact ou par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.e-marches06.fr>. Les candidatures et les offres adressées par voie électronique peuvent être doublées d'une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique adressé sous pli cacheté portant la mention "copie de sauvegarde" envoyée avant les dates et heures limites fixées pour la remise des candidatures et des offres, à l'adresse visée au point de contact. Les documents doivent être sous format PDF ou sous format compatible avec Office 2007. Les certificats de signature électronique doivent être conformes et référencés. Toutes les modalités de remise des candidatures et offres, la procédure applicable en cas de détection d'un programme informatique malveillant sont détaillées dans le règlement de consultation

Les règles relatives à la pondération des critères sont explicitées dans le règlement de la consultation.

Les candidats peuvent consulter un lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots. Les candidats doivent présenter, une offre distincte pour chaque lot auxquels ils répondent.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice B.P. 4179 - 33 Bd Frank Pilatte - 06300 Nices. Tél. : 04-92-04-13-13courriel : greffe.ta-nice@juradm.fr télécopieur : 04-93-55-78-31.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Recours pour excès de pouvoir 2 mois à compter de la publication ou notification de la décision attaquée et jusqu'à la signature du contrat - Référé pré contractuel : Possible jusqu'à la signature du marché - Référé contractuel : en application de l'article R551-7 du code de justice administrative Recours de plein contentieux : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 1. - terrassement
Lot(s) 2. - étanchéités
Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux
Classification des produits : Travaux de construction.
Date d'envoi du présent avis : 26/03/2015.

AVIS D'ENQUÊTES

PREMIER AVIS
PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

COMMUNE DE CARROS
ENQUETE PUBLIQUE
SUR LE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (PPRT)
LIE A L'ETABLISSEMENT PRIMAGAZ

Par arrêté préfectoral en date du 12 mars 2015, l'ouverture d'une enquête publique pour le plan de prévention des risques technologiques lié à l'établissement Primagaz de Carros a été ordonnée. Le projet de PPRT peut être modifié à l'issue des consultations prévues aux articles R.515-43 et R.515-44 du Code de l'environnement. Si ces modifications remettent en cause l'économie générale du projet de plan, une nouvelle enquête publique sera organisée sur la base du projet de PPRT modifié.

Par suite, le projet de PPRT est approuvé par M. le Préfet des Alpes-Maritimes. Le plan de prévention des risques technologiques lié à l'établissement Primagaz de Carros ayant été prescrit avant le 1^{er} janvier 2013, le projet de PPRT n'est pas soumis à évaluation environnementale en application du décret n°2012-616 du 2 mai 2012 relatif à l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence sur l'environnement. Les informations environnementales se rapportant au projet de PPRT sont intégrées dans le rapport de présentation du projet de PPRT.

Le dossier d'enquête publique n'est pas transmis à un autre Etat membre de l'Union européenne.

L'enquête publique se déroulera du 20 avril 2015 au 22 mai 2015 inclus (soit 33 jours consécutifs). Pendant toute la durée de l'enquête, les observations pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de Carros aux heures habituelles d'ouverture.

Le Tribunal Administratif de Nice a désigné en date du 16 janvier 2015, M. Gaël Hilliquin (commissaire divisionnaire en retraite), comme commissaire enquêteur titulaire, et M^{me} Odile Bouteiller (directeur territorial en retraite), comme suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors des permanences suivantes :

Commune : Carros.
Lieu : Hôtel de Ville : 2 rue de l'Eusièrie 06510 Carros.
Dates / Heures :
- 20 avril 2015 / 9 heures - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures
- 29 avril 2015 / 9 heures - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures
- 5 mai 2015 / 9 heures - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures
- 11 mai 2015 / 9 heures - 12 heures / 13 h 30 - 17 heures
- 22 mai 2015 / 9 heures - 12 heures / 13 h 30 - 16 heures.

Des informations concernant le projet de PPRT peuvent être demandées auprès : M. le Directeur Départemental des Territoires et de la Mer, Service Eau et Risques, Pôle risques, CADAM 147 boulevard du Mercantour 06286 NICE CEDEX 3

M^{me} la Directrice Régionale de l'Environnement (DREAL) Unité territoriale de Nice, Immeuble Nice Leader - Tour Hermès, 64-66 route de Grenoble 06200 NICE.

Chaque demande écrite devra préciser le nom du demandeur, ses coordonnées et les références des parcelles cadastrales concernées.

Le dossier d'enquête publique est consultable et téléchargeable sur les sites Internet des services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes et de la DREAL PACA aux adresses suivantes : <http://www.alpes-maritimes.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/06-prrt-de-primagaz-a-carros-a3460.html>

A l'issue de l'enquête publique, le public pourra consulter le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête à la mairie de Carros et à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Alpes-Maritimes et sur les sites Internet des services de l'Etat dans les Alpes-Maritimes et de la DREAL PACA.

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITES LOCALES
BUREAU DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE LA LEGALITE

COMMUNE DE CANTARON
PREMIER AVIS D'ENQUETE

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES TRAVAUX DE DÉRIVATION DES EAUX
DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE DES PÉRIMÈTRES DE PROTECTION
AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT D'EAU EN VUE DE LA CONSOMMATION HUMAINE
DÉCLARATION DE TRAVAU AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le préfet des Alpes-Maritimes, Officier de la légion d'honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite,

informe le public qu'il sera procédé sur le territoire de la commune de CANTARON, conformément à l'arrêté préfectoral du 19 mars 2015, à une enquête publique unique relative aux procédures d'autorisation et de déclaration des forages dans l'aquifère karstique jurassique destinés à l'alimentation en eau de consommation dans la commune.

La commune de Cantaron est alimentée en eau potable par l'eau achetée au SILCEN (forage de la Sagna), à la ville de Nice et les sources du vallon d'Ellena.

La création d'un forage dans raquifère karstique jurassique sous la vallée du Paillon et un nouveau réseau d'adduction permettront à la commune d'assurer un approvisionnement indépendant.

La capacité demandée est de 500 m³/jour sur une capacité exploitable de 10.000 m³/jour répartie entre le SILCEN, DRAP et la présente demande.

Le siège de l'enquête publique unique est fixé en mairie de CANTARON (45, place de l'école 06340 Cantaron).

Ces demandes n'étant pas soumises à étude d'impact, le dossier d'enquête comporte la note de présentation exigée au 2^e de l'article R. 123-8 du Code de l'environnement.

Les pièces du dossier ainsi que le registre d'enquête seront déposés : du lundi 20 avril au vendredi 22 mai 2015 inclus (soit 33 jours) en mairie de Cantaron (45, place de l'école 06340 Cantaron), afin que chacun(e) puisse en prendre connaissance, aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 - fermé au public les mardi et jeudi après-midi.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre mis à la disposition du public ou adressées par écrit au commissaire enquêteur en mairie de Cantaron (45, place de l'école 06340 Cantaron), qui les joindra au registre. Ces observations écrites devront lui parvenir avant la clôture de l'enquête.

M. André PLENET a été désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M^{me} Yvette BARATON, en qualité de suppléante par décision du 16 février 2015 modifiée du président du tribunal administratif de Nice.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Cantaron (45, place de l'école 06340 Cantaron) les :

- lundi 20 avril 2015 de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
- mercredi 13 mai 2015 de 14h00 à 19h00
- vendredi 22 mai 2015 de 13h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront déposés en mairie de Cantaron, ainsi qu'en préfecture des Alpes-Maritimes (direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de la légalité) où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet des Alpes-Maritimes (direction des relations avec les collectivités locales - bureau des affaires juridiques et de la légalité) dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Les informations relatives au projet mis à l'enquête publique pourront être demandées auprès de la mairie de Cantaron.

Le Préfet des Alpes-Maritimes est l'autorité compétente pour, à l'issue de l'enquête publique unique, déclarer d'utilité publique les travaux de dérivation des eaux et les périmètres de protection des sources précitées et autoriser le prélèvement d'eau en vue de la consommation humaine.

Fait à Nice, le 19 mars 2015

Pour le Préfet, le secrétaire général, signé : Frédéric MAC KAIN

Annonces légales

VIE DES SOCIÉTÉS

AVIS

Aux termes d'un acte SSP en date du 24 mars 2015, il a été constitué une société Dénomination sociale : DESTOCK MOU.V.
Siège social : UTC 2 - 120 ROUTE DES MACARONS, 06560 SOPHIA-ANTIPOLIS.
Forme : SARL Unipersonnelle.
Capital : 1.000 €.
Objet social : la société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement, l'achat revente de tous types de marchandises, le courtage de marchandises, la gestion de site d'achats et reventes sur internet, déstockages.
Gérant : M. PASCAL GUILBAUD, 29 CHEMIN PEI PELLEGRIN 06650 LE ROURET.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Grasse.

CESSATION DE GARANTIE

AVIS

Les associés de la société SYGESTIM 343 avenue de GRASSE 6400 CANNES, Société à R N° 23728 R, ayant décidé la DISSOLUTION AVEC TRANSMISSION UNIVERSELLE DU PATRIMOINE de leur société.
Les garanties dont bénéficiait la société : SYGESTIM 343 avenue de GRASSE 6400 CANNES
au titre des TRANSACTIONS SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE depuis le 25 4 2001
au titre de la GESTION IMMOBILIERE depuis le 25 4 2001
accordées par GALIAN - Société de Caution Mutuelle - 89, rue La Boétie, 75008 PARIS, pour les activités ci-dessus indiquées, visées par la loi du 2 janvier 1970, prendront fin TROIS JOURS FRANCS après la publication du présent avis.
Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de GALIAN, 89, rue La Boétie, PARIS 8^{ème}, dans les trois mois de cette insertion.

nice-matin Var-matin
ANNONCES LÉGALES
EUROSUD COMMUNICATION
Pour vous accompagner dans vos publications
Sandrine ASSMANN - Tél : 04 93 18 71 83
sassmann@nicematin.fr

nice-matin
l'appli Sortir by Nice-Matin
L'agenda complet de toutes les sorties des Alpes-Maritimes
SORTIR by nice-matin
Téléchargez l'application gratuite
Disponible sur